

Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2011



M. Lacombe / IAU IDF

Début 2011, les Franciliens s'exprimaient sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils étaient confrontés. Cette enquête, reconduite tous les deux ans depuis 2001, permet de faire le point sur les évolutions de la dernière décennie.

L'enquête, financée par la région Île-de-France, apporte des informations inédites, notamment sur les victimes d'agressions ou de vols, sur les peurs, sur l'insécurité dans les transports en commun ou dans le quartier de résidence.

Le sentiment d'insécurité

L'un des éléments marquants de l'enquête réalisée en 2011 concerne la remontée du sentiment d'insécurité des Franciliens. Ce

dernier touche au total 57,5 % des personnes interrogées, sans toutefois retrouver le niveau de 2001 (68,2 %).

Dans le détail, la préoccupation « sécuritaire » remonte à 18,0 % en 2011, contre 12,6 % en 2009. Elle reste toutefois bien inférieure à la situation de 2001 (39,2 %). L'insécurité sociale (pauvreté et chômage) inquiète donc bien plus les Franciliens : 76,9 % citent l'une ou l'autre contre 50,5 % en 2001. L'enquête met par ailleurs

en évidence une poussée de la préoccupation envers le chômage : 46,4 % la mettent en tête contre 30,5 % pour la pauvreté. Mais il est vrai que, entre les périodes de réalisation des enquêtes de 2009 et de 2011 (mois de janvier et février), le taux de chômage a augmenté de près d'un point en Île-de-France⁽¹⁾.

Concernant la peur personnelle, la tendance est aussi à la hausse entre 2009 et 2011 : 51,6 % des Franciliens interrogés disent avoir peur en 2011 contre 48,3 % en 2009. Cette hausse se retrouve tant pour la peur ressentie dans leur quartier, le soir, que dans les transports en commun. À une différence tout de même : si la peur dans le quartier, le soir,

reste, malgré cette hausse, bien moins répandue qu'en 2001 (23,9 % contre 29,1 %), il en va différemment pour celle dans les transports en commun. C'est dans le tram et dans le RER que les hausses par rapport à 2001 sont les plus sensibles (respectivement 13,4 % contre 6,6 % et 37,1 % contre 33,2 %) ; les écarts sont moindres pour la peur dans le métro (31,9 % contre 30,1 %) ou dans le train (28,7 % contre 28,0 %) ainsi que dans le bus (20,8 % contre 18,9 %).

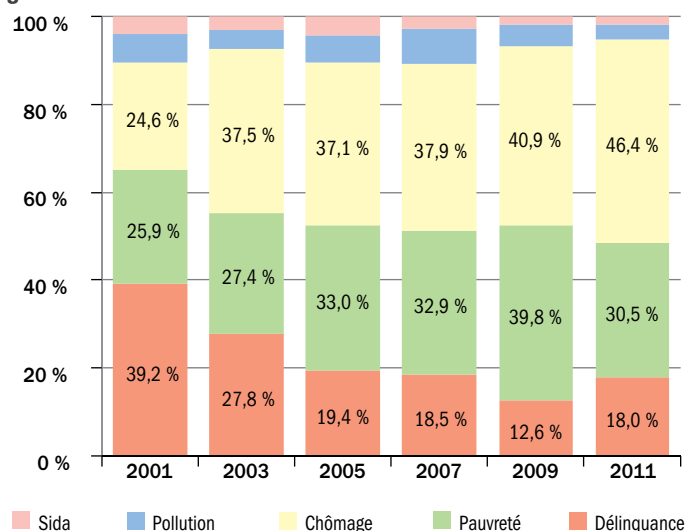
La peur au domicile paraît, quant à elle, rester à un niveau relativement stable : la proportion de Franciliens concernés oscille entre 7,8 % (plus bas niveau en 2009) et 9,2 % (en 2003). Elle atteint 8,7 % en 2011.

Le cadre de vie

La tendance à l'amélioration du cadre de vie mise en évidence au fil des enquêtes ne s'est pas maintenue, l'enquête de 2011 montrant même une recrudescence de certaines nuisances. Néanmoins, il ressort que la situation, en une décennie, s'est globalement améliorée dans le quartier des enquêtés, notamment pour ce qui est du problème des bandes de jeunes (24,9 % des enquêtés citent ce type de nuisances contre 28,5 % en 2001) et des actes de vandalisme (25,5 % contre 32,0 %). Et

(1) Insee, taux de chômage localisés - Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS).

Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

si plus d'un Francilien sur deux évoque des nuisances en 2011 (58,4 %), la population régionale reste tout de même globalement satisfaite de son quartier : 85,0 % le considère « pas loin de tout », 91,1 % « agréable à vivre » et 89,6 % « sûr ». Un autre élément concerne la sécurité dans le quartier, c'est la présence policière. Si les Franciliens interrogés la jugent plus souvent insuffisante, voire inexistante qu'en 2009 (40,6 % contre 37,1 %), cela reste toutefois beaucoup mieux qu'en 2001 (47,7 %).

Les victimations

L'enquête de 2011 confirme la baisse des victimations. La proportion de Franciliens interrogés déclarant avoir été victimes au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 d'une atteinte les concernant (vol ou agression) ou visant le ménage dans lequel ils vivent (vol, dégradation ou destruction concernant un véhicule ou cambriolage) est descendue à 43,0 %, soit près de dix points de moins qu'en 2001.

Les victimations personnelles

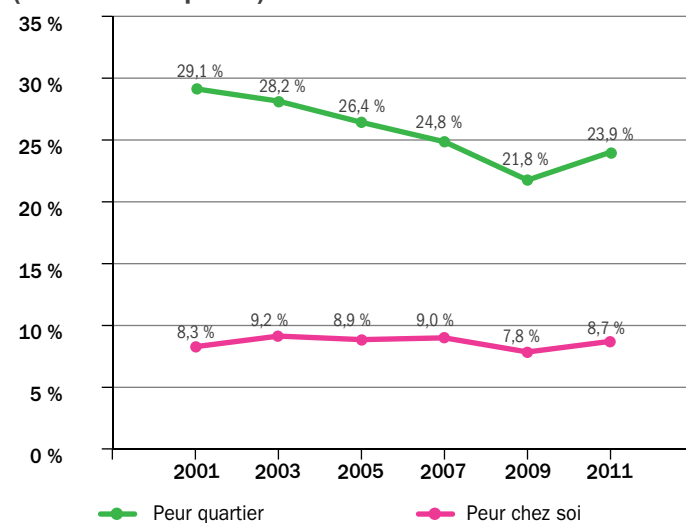
Les chiffres de 2011 confirment la baisse amorcée en 2009 : la proportion de Franciliens victimes d'atteintes personnelles (vols et agressions) est de 12,0 %. Cette baisse concerne aussi bien les

vols sans violence (5,6 % en 2011 contre 9,8 % en 2007) que les agressions tout venant (5,7 % contre 7,6 %).

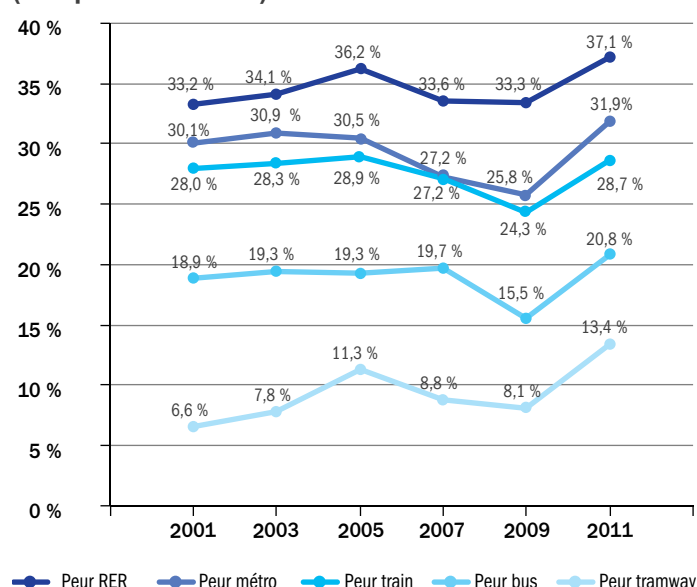
En termes de caractéristiques, les constats suivants ressortent.

- Pour les agressions tout venant, les hommes sont un peu plus victimes (6,6 % contre 5,0 % des femmes) ; il s'agit avant tout d'une victimation dans les lieux publics : 40 % des faits déclarés dans l'enquête ont eu lieu dans la rue, un parc ou un jardin public, les transports en commun (gares y compris) concentrant quant à eux 27 % des affaires.
- Pour les vols sans violence, les femmes et les jeunes sont toujours les plus exposés ; les tentatives de vols représentent 27 % des affaires ; les transports en commun (y compris les gares) demeurent des lieux particulièrement propices à ces atteintes (31 % des faits), l'espace public (rue, parc et jardin public) en comptabilisant 19 %. Au palmarès des objets les plus volés, la catégorie « argent, bijoux ou montres » arrive toujours en tête (53 % des vols), devant les cartes de crédit et chèques (41 %), les téléphones et ordinateurs portables (34 %) et les papiers d'identité (32 %).

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur (environnement proche)



Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur (transports en commun)



Sources : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

Les victimations ménages

La baisse des atteintes envers les biens des ménages continue en 2011 : 34,9 % des ménages en sont victimes contre 47,0 % dans l'enquête de 2001.

Concernant les cambriolages, il ressort que 8,1 % des ménages interrogés déclarent en avoir été victimes au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010. Ils étaient 9,5 % en 2001.

Pour les atteintes envers les véhicules, les constats sont les suivants.

- 9,8 % des ménages équipés disent avoir subi au moins une fois en 2008, 2009 ou 2010 un

vol de voiture ou une tentative. La baisse des vols envers les véhicules se poursuit donc, la proportion de victimes ayant perdu 8,7 points depuis la première enquête en 2001, fruit sans doute d'une meilleure sécurisation des véhicules contre le vol.

- La tendance est à peu près la même pour les vols à la roulotte : avec 14,9 % des ménages équipés victimes de ce type d'atteintes dans l'enquête de 2011, la baisse continue (8,5 points de moins par rapport à l'enquête de 2001).

Point de vue des enquêtés sur leur quartier

	2001	2003	2005	2007	2009	2011
Nuisances dans le quartier	63,8 %	60,6 %	59,8 %	57,8 %	56,9 %	58,4 %
• dont voisinage bruyant	28,1 %	27,7 %	29,5 %	26,4 %	26,3 %	28,3 %
• dont quartier pas propre	28,5 %	27,7 %	25,7 %	25,0 %	26,1 %	26,6 %
• dont problèmes de drogue	25,1 %	23,3 %	25,5 %	22,9 %	21,1 %	23,5 %
• dont vandalisme	32,0 %	28,1 %	26,7 %	25,2 %	23,7 %	25,5 %
• dont bandes de jeunes gênantes	28,5 %	24,7 %	23,8 %	22,6 %	21,6 %	24,9 %
Police pas assez présente, voire inexistante	47,7 %	41,8 %	40,4 %	37,8 %	37,1 %	40,6 %
Quartier pas loin de tout	*	*	84,6 %	84,9 %	84,9 %	85,0 %
Quartier agréable à vivre	*	*	91,1 %	91,8 %	92,3 %	91,1 %
Quartier sûr	*	*	89,2 %	90,5 %	91,3 %	89,6 %

Sources : IAU idF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007, 2009 et 2011.

*Questions non posées dans les enquêtes de 2001 et de 2003.

- Si la part de ménages victimes de vols de deux roues (motorisés ou non) n'a pas diminué entre les deux dernières enquêtes, il n'en demeure pas moins que ce taux a baissé par rapport à celui de 2001 (16,2 % contre 19,2 % des ménages équipés victimes).
- 19,6 % des ménages équipés déclarent avoir subi une dégradation ou une destruction de véhicule. Ce taux confirme la tendance à la baisse amorcée lors de la précédente enquête, la proportion de victimes ayant perdu 4 points par rapport à 2001.

Les vols de téléphones et d'ordinateurs portables

Les mobiles (téléphones, ordinateurs portables) seraient devenus des objets de convoitise, notamment dans les transports en commun. L'enquête de 2011 fait le point sur cette question.

Les vols de téléphones ou d'ordinateurs portables concernent en effet la plupart des vols violents déclarés dans l'enquête (57 % des faits, hors tentatives) ainsi qu'une bonne partie de ceux réalisés sans violence (34 % des faits, hors tentatives). En termes de signalement, il apparaît que les victimes tendent plus à aller voir la police et à porter plainte pour vol lorsqu'elles ont subi par ailleurs des violences (86 % ont signalé les faits à la police, 76 % allant jusqu'à déposer plainte contre respectivement 69 % et 53 % chez les autres). Les recours aux assurances sont aussi plus fréquents chez les victimes de vols violents (50 % contre 33 %) ; celles qui l'ont fait s'en déclarent satisfaites pour un peu plus de la moitié d'entre elles (59 % de celles qui ont subi en plus des violences, 55 % des autres).

L'insécurité dans les transports en commun (y compris les gares)

Améliorer la sécurité dans les transports en commun ne peut se faire sans prendre en compte le sentiment d'insécurité, au regard de son importance et des enjeux qui en découlent. Les résultats des enquêtes interrogent sur l'efficacité des dispositifs de sécurité mis en place, non pas en matière de lutte contre la délinquance, mais plutôt en matière de lutte contre le sentiment d'insécurité. Début 2011, les Franciliens redoutent en effet bien plus d'y être victimes qu'ils ne le sont vraiment : 45,5 % disent avoir peur d'être agressés ou volés dans les transports en commun, alors qu'ils ne sont que 3,4 % à déclarer comme dernier fait subi y avoir été victimes de vols ou d'agressions.

Par ailleurs, ces deux aspects de l'insécurité n'évoluent pas toujours dans la même direction. La part des victimes a baissé par rapport à 2005, passant de 4,8 % à 3,4 % en 2011, alors que la part des personnes qui disent redouter d'y être agressées ou volées a gagné 5 points entre 2009 et 2011. Ce constat découle du fait que la peur ne dépend pas seulement de l'expérience directe de victimation, mais aussi des caractéristiques sociodémographiques des individus (le genre, le niveau social...) ainsi que de facteurs environnementaux (propreté des espaces, éclairage...).

Les transports en commun n'en demeurent pas moins des lieux criminogènes : ils regroupent, avec les gares, 27 % des agressions tout venant (y compris les vols violents) et 31 % des vols sans violence déclarés dans la dernière enquête. Pour ce qui est des signalements à la police, il apparaît que près d'un vol sur deux n'est pas signalé (53 % des vols sans violence et 47 % de ceux avec violences). Les recours à la police sont encore moins fréquents chez les victimes de violence lorsqu'il n'y a pas eu de vols : les trois quarts (74 %) n'ont rien signalé aux forces de l'ordre. Comment ce comportement évolue-t-il au fil des enquêtes ? Il semble que les victimes portent plus plainte qu'avant, en particulier si elles ont subi des violences.

Les femmes face à l'insécurité

L'insécurité touche différemment les femmes des hommes. Si elles ne sont pas spécialement plus victimes, elles le sont différemment. Par ailleurs, elles sont bien plus sujettes à avoir peur, un sentiment susceptible d'influencer leur mode de vie, notamment leur usage des transports en commun et des espaces publics. Ainsi, en 2011, les femmes restent plus sujettes à se sentir en insécurité : 67,1 % déclarent avoir peur (tous lieux confondus), soit deux fois plus que les hommes ; par ailleurs, la délinquance, en tant que principal problème de société, préoccupe 19,4 % des femmes contre 16,4 % des hommes. Plus en détail, les femmes ont environ :

- deux fois plus peur chez elles que les hommes (11,5 % contre 5,7 %) ;
- quatre fois plus peur dans leur quartier, le soir (36,7 % contre 9,7 %) ;
- deux fois plus peur dans le tram (17,7 % contre 8,6 %), dans le bus (27,2 % contre 13,6 %), dans le train (38,3 % contre 18,0 %) et dans le RER (49,2 % contre 23,6 %), l'écart étant encore plus marqué dans le métro (43,4 % contre 19,1 %).

Contexte des enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France »

Début 2011, les Franciliens s'expriment pour la sixième fois sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils sont confrontés. L'enquête, reconduite tous les deux ans depuis 2001, vise à mesurer le sentiment d'insécurité et les atteintes dont la population francilienne est victime et à en suivre les évolutions au fil du temps. Elle complète ainsi les statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationales.

Pionnière en la matière, l'enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » est la seule en France réalisée à l'échelle d'une région. Par son ancienneté, sa constance (même questionnaire et même mode de recueil au fil des enquêtes), la taille (10 500 Franciliens interrogés à chaque fois) et la représentativité de son échantillon, cette enquête fait référence.

Plus fort chez les femmes, le sentiment d'insécurité ne semble pas, pour autant, être la conséquence d'une victimation plus répandue chez elles. En effet, dans l'enquête, l'écart entre les genres est assez faible : 12,4 % des femmes ont été personnellement victimes de vols ou d'agressions, contre 11,6 % des hommes. Les natures des faits subis diffèrent en revanche. Si, pour les agressions, les taux de victimation sont très proches (7,3 % des hommes et 7,0 % des femmes), les violences subies sont différentes. Les femmes sont bien plus exposées aux agressions sexuelles et intrafamiliales (respectivement 1,1 % et 1,4 %, contre 0,1 % et 0,7 % des hommes). Ce constat n'est pas nouveau : il ressort depuis 2001. Par ailleurs, les femmes restent au fil des enquêtes plus victimes de vols sans violence que les hommes. L'écart est toutefois moins marqué en 2011 (6,1 % contre 5,1 %). À noter que, pour la deuxième enquête consécutive, la part de victimes dans la population, quel que soit le genre, a diminué. Elle était de 8,5 % chez les hommes en 2007 et 10,9 % chez les femmes.

Hélène Heurte! ■

Le questionnaire

En 2011, les questions sont identiques à celles posées dans les enquêtes précédentes. Ceci permet notamment une comparaison des réponses dans le temps.

Le questionnaire comporte une série de questions sur les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des enquêtés et de leur ménage. La personne est autrement interrogée sur son mode de vie (moyens de transports utilisés, fréquence des sorties, activités associatives...). Des questions portent aussi sur les opinions des enquêtés (cadre de vie, jugements de valeur sur la société...).

L'insécurité se mesure au travers de deux aspects : le « sentiment d'insécurité » et les « victimations ».

Le sentiment d'insécurité est celui ressenti au moment de l'enquête. Il comporte deux dimensions, pas forcément en corrélation :

- la peur personnelle, comme peur vécue ou liée à la crainte d'être agressé ou volé, qui dépend en partie du risque réel d'être victime et d'autres paramètres comme les caractéristiques individuelles ;
- la préoccupation sociale pour l'insécurité, ou préoccupation « sécuritaire », qui renvoie à l'opinion de la population sur l'importance qu'elle accorde aux problèmes de délinquance dans la société, par rapport à d'autres sources d'inquiétudes (chômage, pauvreté, pollution et sida).

Les victimations sont celles subies au cours des trois années précédant l'enquête (en 2008, 2009 et 2010 pour l'enquête de 2011) ; elles incluent les simples tentatives. Elles sont regroupées en deux catégories.

- D'une part, les victimations personnelles : les agressions sexuelles, les agressions par des proches, autres que sexuelles, et les agressions tout venant (le reste des agressions, y compris les vols avec violence), ainsi que des vols sans violence.
- D'autre part, les victimations des ménages : les cambriolages, les vols de voitures, les vols à la roulotte, les dégradations et destructions de véhicules et les vols de deux roues, motorisés ou non.

Pour en savoir plus

- HEURTEL H., enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2011 – Les premiers résultats, Paris, IAU îdF, novembre 2011.
- HEURTEL H., avec la collaboration de ZAUBERMAN R., ROBERT Ph. et BON D. (CESDIP) et de LE GOFF T. (IAU îdF), *L'insécurité en Île-de-France*. Rapport final : enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009, Paris, IAU îdF, juin 2011.
- BON D., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., « La délinquance : entre statistiques de police et enquêtes de victimation », *Note rapide*, n° 538, IAU îdF/CESDIP, mars 2011.
- HEURTEL H., « L'insécurité dans les quartiers d'habitat social : quelles réalités ? », *Note rapide*, n° 497, IAU îdF, mars 2010.
- HEURTEL H., LE GOFF T., « Les personnes âgées face à l'insécurité », *Note rapide*, n° 493, IAU îdF, novembre 2009.
- HEURTEL H., « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2009 », *Note rapide*, n° 486, IAU îdF, septembre 2009.
- HEURTEL H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France, les premiers résultats de la 5^e enquête*, Paris, IAU îdF, juin 2009.
- GUIGOU B., HEURTEL H., KESSELER E., *Cadre de vie et sentiment d'insécurité en Île-de-France : Existe-t-il des spécificités chez les habitants des Zus ?*, Paris, IAU îdF, février 2008.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête s'est déroulée entre début janvier et fin février 2011. Les interviews ont été réalisées par l'institut de sondage GFK ISL (retenu au terme d'un appel d'offre), par téléphone au moyen du système Cati⁽²⁾.

- Les numéros composés sont tirés aléatoirement. Ils correspondent à des résidences principales et incluent notamment des numéros sur liste rouge, en 06 et en 09. Une lettre informant de l'enquête est envoyée aux ménages dont l'adresse est identifiée.
- 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus représentatifs de la population régionale par département sont interrogés. Une seule personne par ménage contacté est interviewée. Elle est choisie au hasard, selon la méthode de Kish⁽³⁾, parmi l'ensemble des individus de 15 ans et plus qui composent le foyer.
- Les critères suivants sont contrôlés : le sexe, l'âge, l'activité de la personne interviewée, la profession du chef de famille, le nombre de personnes du foyer, la structure des ménages de jeunes (15 à 29 ans) et celle des ménages de personnes âgées (60 ans et plus), ainsi que le poids des communes (population) ou de la catégorie d'agglomération.

(2) Computer assisted telephone interview : l'enquêteur saisit directement les réponses sur ordinateur.

(3) Procédure de sélection au hasard par l'ordinateur d'un individu parmi les individus éligibles d'un ménage.

Directeur de la publication

François Dugeny

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Vay Ollivier

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144